

Municipalité La Rédemption.

Lundi le, (3) mai 2021 se tenait à 20h00 au Centre municipal Viateur Labonté la séance ordinaire du Conseil municipal de La Rédemption. Considérant la situation reliée à la COVID-19, les séances du conseil municipal se tiennent à huis clos, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Assiste à la séance, M le Maire Simon-Yvan Caron et Rachel Casey à titre de secrétaire.

Les conseiller (ès) qui sont présents :
Steve Soucy : Présent par téléphone
Manon Landry : Présente
André Fournier : Présent
Raynald Bérubé : Présent
Myriam Morissette : Présente

1. Accueil

La séance est ouverte à 20h00 Monsieur le maire souhaite la bienvenue et procède à la lecture de l'ordre du jour.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour Résolution #21- 79

Rachel Casey propose d'ajouter l'adoption d'une résolution pour afficher le soutien de la municipalité au communauté LGBTQIA+. Il est proposé par Myriam Morissette appuyé par André Fournier et résolu à l'unanimité, d'accepter l'ordre du jour avec la modification proposée par Rachel Casey.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 5 avril 2021 Résolution # 21- 80

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu la copie du procès-verbal de la séance de travail du 29 avril 2021. M. le Maire demande une dispense de lecture. Sur une proposition de Manon Landry, appuyé par Raynald Bérubé, et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal sans modification.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 15 avril 2021 Résolution # 21- 81

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu la copie du procès-verbal de la séance de travail du 29 avril 2021. M. le Maire demande une dispense de lecture. Sur une proposition de Myriam Morissette, appuyé par Steve Soucy, et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal sans modification.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 22 avril 2021 Résolution # 21- 82

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu la copie du procès-verbal de la séance de travail du 29 avril 2021. M. le Maire demande une dispense de lecture. Sur une proposition de Myriam Morissette, appuyé par Raynald Bérubé, et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal sans modification.

6. **Acceptation les factures de mars**
Résolution #21- 83

Il est proposé par Raynald Bérubé, appuyé par Manon Landry et résolu à l'unanimité d'accepter les comptes du mois de mars, pour un total de mars et d'avril 2021 au montant de 49 382.88\$

7. **Acceptation les factures d'avril**
Résolution #21- 84

Il est proposé par André Fournier, appuyé par Myriam Morissette et résolu à l'unanimité d'accepter les comptes du mois de mars pour un total de mars et d'avril 2021 au montant de 49 382.88\$

8. **Ennoid facture de mars 2021 au montant de 3 957.66\$**
pour les prélèvements eau potable et les déficiences.
Résolution#21- 85

Il est proposé par André Fournier, appuyé par Myriam Morissette et résolu à l'unanimité d'accepter la facture Ennoid du montant de 3 957,66\$.

9. **Ennoid facture d'avril 2021 au montant de 4 417.06\$**
pour les prélèvements eau potable et les déficiences.
Résolution#21- 86

Il est proposé par Steve Soucy, appuyé par Raynald Bérubé et résolu à l'unanimité d'accepter la facture Ennoid du montant de 4 417.06\$.

10. **Jalbert et Pelletier facture 4 828.95\$**
Résolution#21- 87

Il est proposé par Manon Landry, appuyé par André Fournier et résolu à l'unanimité d'accepter de payer la dépense de Jalbert et Pelletier au montant de 4 828.95\$. Myriam Morissette souligne toutefois son désaccord de la facture, étant donné qu'aucune demande ni soumission n'a été soumise au conseil.

11. **Mandater Mallette service comptable pour les états financiers 2020**
Résolution#21- 88

Il est proposé par Manon Landry, appuyé par Raynald Bérubé et résolu à l'unanimité de demander à la firme comptable Mallette de faire les états financiers de la municipalité pour l'année 2020.

12. **Paiement R.J. Bérubé**
Résolution# 21- 89

Il est proposé par André Fournier, appuyé par Raynald Bérubé et résolu à l'unanimité de faire un virement de 50 000\$ à la compagnie R.J. Bérubé.

13. Entente pour le poste de journalier 25h
Résolution#21- 90

Il est proposé par Myriam Morissette, appuyé par Manon Landry et résolu à l'unanimité d'accepter le projet d'entente et quittance tel que rédigé par Me Dion et tel que remis au conseil en date du 3 mai.

14. Présentation des scénarios de ressources humaines pour l'été
Résolution#21- 91

Il est proposé par Myriam Morissette, appuyé par Manon Landry, que le conseil affiche à l'interne l'offre d'emploi d'opérateur de machinerie lourde régulier temps plein à l'année. Raynald Bérubé, Steve Soucy, Myriam Morissette, Manon Landry sont pour et André Fournier est contre.

Résolution#21- 92

Il est proposé par Manon Landry et secondé par Raynald Bérubé, que la Municipalité retire la lettre déposée à la CNESST concernant le travailleur 213. Adoptée à l'unanimité.

15. Présentation des scénarios de ressources humaines en eau potable

Résolution# 21- 93

Il est proposé par Raynald Bérubé et secondé par Myriam Morissette, que la Municipalité affiche le poste d'opérateur en eau potable.

16. Dépôt du projet de règlement 2021-03 Concernant les nuisances publiques qui abrogent le règlement 2001-02.
Résolution #21- 94

Il est proposé par Myriam Morissette, appuyé par André Fournier et adopté à l'unanimité que le présent règlement soit adopté, en excluant les article 7, 8, 12, 13, 17, qui sont non-applicables.

17. Adoption de l'entente de ressource en loisirs et partage avec St-Joseph-de-Lepage
Résolution# 21- 95

Il est proposé par Myriam Morissette et appuyé par Manon Landry et adopté à l'unanimité que soit adopté le protocole d'entente portant sur le prêt d'une ressource humaine en loisir à la municipalité de Saint-Joseph-de-Lepage.

18. Résolution pour soutenir le Recensement de 2021
Résolution# 21- 96

Il est proposé par Raynald Bérubé et appuyé par Myriam Morissette et adopté à l'unanimité que la municipalité de La Rédemption soutient le Recensement de 2021 et encourage toutes les personnes qui y résident à remplir leur questionnaire du recensement en ligne au www.recensement.gc.ca. Des données du recensement exactes et complètes soutiennent les programmes et les services au profit de notre collectivité.

19. Résolution pour le Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

Résolution# 21- 97

Il est proposé par Myriam Morissette et appuyé par André Fournier et adopté à l'unanimité que la municipalité de La Rédemption informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

20. Déclaration d'engagement de l'UMQ pour le climat
Résolution# 21- 98

Il est proposé par Manon Landry et appuyé par Myriam Morissette et adopté à l'unanimité que la municipalité de La Rédemption adhère à la déclaration de l'UMQ pour le climat.

21. Membership Table de concertation Bioalimentaire du BSL
Résolution# 21- 99

Il est proposé par Manon Landry et appuyé par Myriam Morissette et adopté à l'unanimité que la municipalité de La Rédemption adhère à la Table de concertation Bioalimentaire du BSL pour un abonnement annuel de 100\$.

22. Présentation de la ristourne MMQ - point d'information

23. Participation à la rencontre Tourisme Gaspésie - point d'information

24. Changement de direction générale

Résolution# 21- 100

Il est proposé par André Fournier et appuyé par Steve Soucy et adopté à l'unanimité que Raphaël Rioux, actuellement adjoint administratif, soit nommé directeur général secrétaire trésorier par intérim en date du 14 mai, soit la journée du départ de Rachel Casey.

Résolution# 21- 101

Il est proposé par Myriam Morissette et appuyé par Raynald Bérubé et adopté à l'unanimité que le poste d'adjoint administratif soit affiché, afin de remplacer Raphaël Rioux.

25. Prêt d'un local dans le gymnase du centre Viateur-Labonté à DMR pour l'administration de la Grotte

Résolution# 21- 102

Il est proposé par Raynald Bérubé et appuyé par Manon Landry que le Conseil autorise Rachel Casey à signer une entente avec DMR pour le prêt d'un local gracieusement. L'entente doit stipuler que l'entretien et la délimitation du local sont à la responsabilité du groupe DMR, en plus du respect des normes sanitaires relatives à la COVID-19. Adopté à l'unanimité.

26. Divers

Soutien à la communauté LGBTQIA+

Résolution# 21- 103

CONSIDÉRANT que la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre;

CONSIDÉRANT que le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre;

CONSIDÉRANT que malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société;

CONSIDÉRANT que le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée;

Il est résolu de proclamer le 17 mai JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE et de souligner cette journée en tant que telle.

Myriam Morissette, Manon Landry, Raynald Bérubé, Steve Soucy sont pour. André Fournier s'abstient et il reconnaît et accepte qu'il risque une amende de 10\$ pour son abstention.

Valider la date de la collecte des gros rebuts

Voir avec les travailleurs du garage s'il y a des collectes d'huile et d'autres produits dangereux

27. Période de questions

28. Prochaine séance

Lundi le 7 juin 2021 à 20h00

29. Levé de la séance

Résolution#21- 104

Il est proposé par André Fournier, appuyé Simon-Yvan Caron et résolu à l'unanimité de lever la séance à 22h04.

Je, Simon-Yvan Caron, Maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du code municipal.

Simon-Yvan Caron, Maire

**Rachel Casey, directrice générale et
secrétaire trésorière**